

# BLAZ AN DOUAR

LE GOÛT DE LA TERRE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le 14 janvier 2018, Escouto can Plaou, Camlez

En réponse à la convocation, les adhérents se sont réunis le 14 janvier 2018.  
Le quorum est atteint : 21 présents.

### ORDRE DU JOUR :

- Bilan de l'année 2017
- Accord sur les valeurs à mettre en oeuvre.
- Mise à jour de notre projet : nouveau lieu, révision des objectifs et valeurs soutenant nos actions.
- Mise à jour de nos statuts et renouvellement du bureau.

**BILAN** de l'association BLAZ AN DOUAR créée le 17 février 2017 à la sous-préfecture de Sous-préfecture de Lannion, Respectant l'objet (art.2) :

« Cette association a pour objet d'agir pour le développement d'un système de vie en société respectueux des hommes et de l'environnement.

- Fonder un restaurant végétarien, salon de thé et lieu culturel;
- Proposer un modèle alimentaire sain, non-violent et créatif ;
- Mettre en place des solutions durables sur le territoire préservant les richesses sur le long terme ;
- Transmettre et tisser du lien en dédiant des espaces à la culture, à l'art et à l'artisanat ;
- Encourager chacun à s'investir dans la gouvernance participative dans le respect des libertés individuelles et collectives ;
- Prôner dans les actions du restaurant, de l'espace culturel et à travers les réseaux de la transition des valeurs de paix, de cohérence, de partage, de démocratie et d'écologie ;
- Étudier les possibilités de création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) poursuivant les mêmes objectifs. »

En 2017, nous avons mené le projet d'installer notre coopérative BLAZ AN DOUAR au **10 rue St Yves, face à l'église St Jean du Bailly à Lannion**. Ce lieu nous permettait de travailler à la réalisation de plusieurs objectifs :

- ouvrir un restaurant végétarien où il serait également possible de tenir des ateliers de cuisine végétarienne ;
- cultiver un jardin en mettant en oeuvre les principes de la permaculture et partager cette mise en oeuvre ;

# BLAZ DOUAR

AN LE GOÛT DE LA TERRE

- permettre à d'autres intervenants associatifs ou auto-entrepreneurs de proposer des activités socio-culturelles et de bien-être (Yoga, Qi Cong, etc.) et des activités éducatives pour les enfants ;
- les personnes de référence ont été Flora, Nicolas et Tim qui envisageaient de créer ainsi leur emploi ;
- participer à la dynamisation du centre ville de Lannion.

En fin d'année,

- Tim a quitté ce rôle de référent tout en restant dans l'environnement de BzD pour proposer des activités de cuisine végétarienne ;
- Le lieu nous a échappé : c'est un particulier qui a emporté l'achat de ce vaste lieu.
- Flora et Nicolas ont besoin de retrouver une activité économique et ne peuvent plus porter le projet à temps plein.

Ces changements motivent notre Assemblée Générale Extraordinaire puisqu'il est aujourd'hui nécessaire de recentrer notre projet et revoir nos valeurs et objectifs à mettre en oeuvre ce qui déterminera la révision nécessaire de nos statuts.

➤ **Ressenti sur l'année 2017** : résumé de notre tour de table.

Malgré le "travail colossal" et très professionnel mis-en-oeuvre, nous n'avons pas obtenu autant de souscriptions que nous l'avions souhaité. Nous avons rencontré des difficultés :

- à communiquer auprès des commerçants qui ne semblent pas tirer les conséquences économiques de l'urbanisme en ZAC qui, à Lannion comme ailleurs, participe à la désertification des centres ville et à la dévaluation immobilière ;
- en général, présenter notre projet dans toute sa complexité nous a semblé difficile ce qui a pu entraîner des moments de découragement ;

Les points forts sont les nouveaux alliés qui nous ont soutenu :

- les souscripteurs ;
- la municipalité de Lannion ;
- d'autres associations comme Trégor Bicyclette...

C'est pourquoi nous souhaitons recentrer notre projet autour des points forts et le rendre plus accessible d'un point de vue pratique, ce qui nous facilitera le travail de communication et nous évitera désillusions et pertes d'enthousiasme.

➤ **Accord sur les valeurs à mettre en oeuvre**. Résumé de notre atelier de parole.

- AUTONOMIE, qualité première mise en oeuvre dans la permaculture.

# BLAZ DOUAR

AN LE GOÛT DE LA TERRE

- BIENVEILLANCE, à mettre en oeuvre dans l'écoute entre adhérents et dans le regard porté sur nos concitoyens. Elle permettra que nos rencontres se passent dans un climat de PAIX, de RESPECT, de PARTAGE et d'ENTRAIDE.
- COHÉRENCE, pour que les mêmes valeurs et les mêmes objectifs nous animent.
- COOPÉRATION, pour que chacun puisse participer à l'oeuvre commune en fonction de ses moyens (compétences et disponibilité).
- CONVIVIALITÉ, pour vivre nos actions dans un esprit de partage et le plaisir de la relation à l'autre, la satisfaction au-delà des aspects matériels.
- ESPRIT DE GROUPE & ECOLOGIE SOLIDAIRE & ENSEMBLE : rassembler tous les adhérents dans un sentiment d'appartenance dans un projet qui a pour but l'émergence du nouveau monde (respect de la terre ; entraide ; solidarité ; Amour). "Seul on va plus vite ; Ensemble on va plus loin".
- LA SANTÉ des gens et du projet.
- MUTUALISER : s'entraider, s'enrichir des connaissances des uns et des autres.
- RENCONTRE
- RESPECT de la Nature et des Hommes (permaculture).
- SOCIABILITÉ dans nos échanges.
- SOLIDARITÉ +++ chacun peut aider les autres
- TRANSFORMATION de nos habitudes et de notre environnement grâce à l'échange de nos idées.

➤ **Mise à jour de notre projet :**

➤ nouveau lieu :

Le projet conduit en 2017 était

- accessible, dans le centre ville de Lannion ;
- visible, avec une grande vitrine dans une rue passante ;
- et il disposait d'un jardin à partager.

Inspirons-nous de l'éco-site de Tremargat mené par une Terre et Humanisme dans les environs de Rostrenen :

- Lieu de formation
- Pouvant loger 10 personnes
- Disposant d'un jardin de 7000 m<sup>2</sup>

De notre travail en sous-groupes vont émerger plusieurs voies à explorer :

- A Lannion, d'autres possibilités en centre ville :
  - Manoir brésilien, au rond-point des Fontaines qui semble à l'abandon, il est à vendre → un mail a été envoyé à ce sujet à la Mairie, Claire nous a transmis le contact des vendeurs. Ce projet ne pourrait avoir lieu que dans le cadre d'un partenariat avec une structure publique porteuse de l'acquisition.

# BLAZ DOUAR

AN LE GOÛT DE LA TERRE

- Maison des Associations, Parc Ste Anne. Cette option sous-entend que les associations existantes soient relogées dans d'autres bâtiments municipaux ce qui pourrait peut-être suivre le réaménagement des différentes activités à la suite de l'ouverture du bâtiment Ste Anne... ?
  - Maison abandonnée dans le quartier des Ursulines.
  - D'autres options éventuelles à trouver auprès du cadastre, des notaires et des ventes aux enchères portées à notre connaissance.
  - 10 rue St Yves : Robert Maniquant (flutiste versaillais) a acheté la bâtisse pour y faire un lieu de concert et de production de flûtes. Il voudrait y voir des activités citoyennes et de la petite restauration bio. Il ne connaît personne dans le coin.
- A l'extérieur de Lannion mais pas trop loin :
    - Écocentre, Pôle Phénix, à Pleumeur-Bodou (le lieu des antennes)
    - Un chapiteau, pouvant s'installer sur le site du Moulin au Duc et s'inscrire également dans un projet itinérant.
    - LTC : dans le cadre de l'ancien tribunal où un projet d'auditorium est à l'étude. Il s'agirait ici d'un projet provisoire, tremplin vers une situation plus pérenne. Nous pourrions installer une cafétéria, un lieu d'échange et de partage.
    - A Bel Air, face à l'InterMarché : le Restaurant Le Poivron Rouge. L'avantage de la ZAC est un public content de trouver un lieu pour déjeuner le midi.
  - En alternative à Lannion, un autre lieu dans le Trégor :
    - Dans une commune déjà inscrite dans une dynamique écologique : Tréguier, Pontrieux, La Roche Derrien, Penvénan ;
    - Dans une toute petite commune isolée : Pluzunet.
  - En itinérance... et en attendant de pouvoir nous fixer quelque part :
    - A l'Écocentre, pour y conduire des missions d'ouverture vers le public : conduire des actions visant à transformer l'Humain.
    - Sous forme d'agence de recrutement mobile, pour agir et se faire connaître, ce qui présente l'avantage d'une certaine souplesse temporelle et physique (tiny-house ?)
    - Faire fonctionner l'économie locale.
    - Elaborer un cahier des charges qui définissent l'action : quand ? où ? pourquoi ? comment ?
- **révision des objectifs soutenant nos actions :**
- Mettre en place des solutions durables sur le territoire préservant les richesses sur le long terme, c'est-à-dire partager et mettre en œuvre les valeurs de la permaculture :
  - Agir, transmettre et tisser du lien autour du soin à la nature et à la Terre, habitat, santé et bien-être, enseignement et culture, outil et technologie, foncier et gouvernance,

# BLAZ DOUAR

AN LE GOÛT DE LA TERRE

- finance et économie ;
  - Encourager chacun à s'investir dans la gouvernance participative dans le respect des libertés individuelles et collectives ;
  - Défendre par les actions de l'association les valeurs de paix, de cohérence, de coopération, de partage, de solidarité et d'écologie ;
  - Étudier les possibilités de création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) poursuivant les mêmes objectifs.
- **CONCLUSION :** Nouvelle réunion à organiser pour définir les OBJECTIFS.

## RECONDUCTION DU BUREAU :

La reconduction du bureau est à prévoir en fin de réflexion collective ; depuis sa constitution, l'association dispose du conseil d'administration/bureau suivant :

- Président : Timothée Messenger
- Secrétaire : Nicolas Rouleau
- Trésorière : Flora Nativel